



LIVRET D'ACCUEIL

PÔLE FEMME-ENFANT

DÉPARTEMENT DE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE ET REPRODUCTION HUMAINE

LIVRET D'ACCUEIL

L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

IVG

PÔLE FEMME-ENFANT

DÉPARTEMENT DE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE ET REPRODUCTION HUMAINE

CENTRE IVG ET DE SANTÉ SEXUELLE



BIENVENUE

AU CHU DE RENNES

Vous êtes enceinte et ne souhaitez pas poursuivre votre grossesse.

Une fois votre décision prise et le consentement à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) signé, notre équipe organise, avec vous, votre hospitalisation ambulatoire au centre IVG ou votre IVG médicamenteuse à domicile. Ce livret contient les informations nécessaires pour faciliter votre prise en charge. **L'ensemble du personnel se tient également à votre disposition pour répondre à vos questions.**

Infos & contacts utiles

CHU de Rennes : www.chu-rennes.fr

- **Centre IVG**
Hôpital Sud - 16, boulevard de Bulgarie - BP 90347 -
35203 Rennes cedex 2 - Tél. : 02 99 26 59 23 - Fax : 02 99 26 59 24 -
secretariat.orthogenie@chu-rennes.fr
- **Urgences gynécologiques 24h/24**
Tél. : 02 99 26 67 87 - (En cas d'extrême urgence, SAMU - Tél. : 15)
- **Psychologue**
Tél. : 02 99 26 67 61
- **Comment venir ?**
Métro : station Le Blosne [à la sortie du métro, emprunter la rue de Roumanie puis suivre la signalétique "hôpital Sud"]
Bus : ligne 13 - arrêt hôpital Sud
- **Autres**
Planning familial 35
35-37 boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 Rennes
Tél. : 02 99 31 54 22

SAFED (service d'aide aux femmes enceintes en difficulté)
Tél. : 02 99 02 34 20

Violences femmes info (www.solidaritefemmes.org)
Tél. : 3919





1

MÉMO RENDEZ-VOUS

Visite conseillère planning familial

Conseillère

Lieu du RDV : centre IVG - Hôpital Sud

Le/..... / à h

Consultation d'anesthésie

Lieu du RDV : consultations de gynécologie obstétrique - Hôpital Sud

Le/..... / à h

Si anesthésie générale : test PCR Covid-19

Le/..... / dans votre laboratoire de ville

Prise du comprimé de Myféquine

Le/..... / à h

Jour de l'IVG

Médecin

Lieu du RDV : centre IVG - Hôpital Sud

Le/..... / à h

Visite de contrôle post-IVG

Médecin ou sage-femme

Lieu du RDV : centre IVG - Hôpital Sud

Le/..... / à h



Documents à apporter

- ☐ Carte d'identité ou passeport
- ☐ Carte vitale ou attestation CMU
- ☐ Carte de groupe sanguin
- ☐ Formulaire personne de confiance

2

AVANT L'IVG

Rencontre avec une conseillère du planning familial

Les conseillères du planning familial sont des professionnelles du soutien psycho-social formées à l'écoute pour chaque étape de la vie relationnelle, affective, sexuelle, conjugale, familiale... Elles vous reçoivent individuellement ou en couple, de façon ponctuelle ou suivie selon votre demande.

Il s'agit de "tenir conseil avec" au travers d'un accompagnement non jugeant et bienveillant, pour vous aider à comprendre ce que vous vivez et exprimer ce que vous ressentez.

La loi prévoit que vous puissiez avoir un entretien avec une conseillère, avant ou après l'IVG.

À savoir

Pour les mineures, l'entretien avec une conseillère du planning familial avant l'IVG est obligatoire.





Dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST)

Lors de la consultation pré-IVG, un prélèvement vaginal est effectué à la recherche d'une bactérie sexuellement transmissible pouvant impacter votre fertilité : *le Chlamydiae Trachomatis*.

Si vous pensez avoir vécu des situations à risque d'infection sexuellement transmissible, nous vous proposerons d'effectuer un bilan sanguin à la recherche du HIV, de l'hépatite B, de la syphilis et de l'hépatite C.

Réalisation d'un frottis

Si votre dernier frottis date de plus de 3 ans si vous avez entre 25 et 29 ans, ou de plus de 5 ans si vous avez entre 30 et 65 ans, nous vous proposerons de le réaliser durant votre prise en charge au centre IVG. Le prélèvement est indolore et nécessite un examen gynécologique : des cellules au niveau du col de l'utérus sont prélevées pour être analysées.

Cet examen permet de repérer d'éventuelles lésions au niveau du col de l'utérus et de les soigner avant qu'elles ne se transforment en cancer. Le cancer du col de l'utérus est principalement provoqué par un virus appelé "papillomavirus humain" (HPV). Ce virus est très fréquent et se transmet le plus souvent lors des rapports sexuels. Même si vous êtes vaccinée contre le papillomavirus, cela ne vous dispense pas de cet examen.

À savoir

Le frottis est recommandé tous les trois ans entre 25 et 30 ans et tous les cinq ans entre 30 ans et 65 ans. Il peut être fait par un médecin, une sage-femme ou dans un laboratoire sur prescription.



3

L'IVG MÉDICAMENTEUSE

L'IVG médicamenteuse consiste en deux prises de médicaments à 48h d'intervalle.

La mifégyne®

1 comprimé de Mifégyne® à **prendre au centre d'IVG lors d'un rendez-vous médical.**

Précautions

En cas de vomissements dans l'heure suivant la prise d'un comprimés de Mifégyne® :

contactez le centre d'IVG au 02 99 26 59 23

Que peut-il se passer après la prise de Mifégyne® ?

- Dans la majorité des cas, vous pouvez mener vos activités habituelles ;
- Vous pouvez saigner légèrement, vous sentir fatiguée, avoir quelques douleurs ou encore une majoration des nausées. Il s'agit de réactions normales et fréquentes ;
- Très rarement, vous pouvez saigner plus abondamment, présenter des caillots et ressentir des douleurs ressemblant à celles des règles ;
- Parfois, vous pouvez évacuer l'œuf avant la prise de médicament suivante.

Même si vous avez déjà saigné après la Mifégyne®, vous devez prendre comme prévu le Gymiso®. La prise du Gymiso® est indispensable pour réaliser l'élimination complète de la grossesse.

Le Misoprostole (Gymiso® ou Misoone®)

Vous aurez ensuite à prendre 400 ou 800 µg (microgramme) de misoprostole selon le terme de la grossesse. Ils sont à faire fondre de préférence entre la gencive et la joue, le matin, 2 jours après la prise de Mifégyne®.

Selon les cas, la prise de misoprostole peut avoir lieu :

- **À domicile** : prévoyez de rester chez vous, confortablement installée, sans activité professionnelle, à moins d'une heure d'un hôpital et accompagnée d'une personne majeure. Vous pouvez boire et manger ;
- **Lors d'une hospitalisation ambulatoire** : les modalités vous sont expliquées lors de l'hospitalisation. Prévoyez un accompagnant majeur pour votre sortie.

Précautions

Si vous n'avez aucun saignement 72h après la prise de Gymiso® : **contactez le centre IVG au 02 99 26 59 23.**

Que peut-il se passer après la prise de misoprostole ?

- Des douleurs : elles ressemblent à des douleurs de règles et sont parfois plus fortes. Des médicaments contre la douleur vous sont prescrits, n'hésitez pas à les prendre ;
- Des nausées, vomissements ou diarrhées sont possibles ;
- Des saignements : ils peuvent survenir très vite (30 minutes) après la prise du Gymiso® ou plus tardivement et durent en moyenne 8 à 21 jours.



Comment se déroule l'expulsion de l'œuf (avortement) ?

L'IVG médicamenteuse se traduit par des saignements, souvent plus abondants que des règles. Il peut y avoir des caillots importants de sang. Vous pourrez peut-être distinguer l'œuf sous la forme d'une boule blanche gélatineuse de 1 à 2 cm de diamètre.

L'expulsion de l'œuf se produit quelques heures après la prise des comprimés de misoprostole :

- dans 60 % des cas : dans les 4 h ;
- dans 40 % des cas : dans les 24 ou 72 h.

Si vous avez besoin de changer de serviette hygiénique toutes les 15 minutes (ou moins) pendant plus de 2h, vous faites peut-être une hémorragie et devez vous rendre directement aux urgences gynécologiques de l'hôpital Sud munie de la lettre de liaison qui vous a été remise lors de la prise de la Mifégyne®

Si vous êtes inquiète et présentez des symptômes persistants (fièvre, douleurs persistantes...) malgré la prise de médicaments contre la douleur, contactez le centre d'IVG au 02 99 26 59 23 ou les urgences gynécologiques au 02 99 26 67 87.

4

L'IVG CHIRURGICALE PAR ASPIRATION

Recommandations pré-opératoires

Consignes médicales

- Ne consommez ni alcool, ni tabac dans les 12h précédant l'anesthésie ;
- Si l'intervention est prévue sous anesthésie générale, restez à jeun avant l'intervention : pas d'aliment solide 6h avant et pas de liquide 2 h avant ;





- Si l'intervention est prévue sous anesthésie locale vous pouvez prendre une collation (repas léger) avant de venir ;
- Prévoyez un accompagnant majeur pour votre sortie.

Soins d'hygiène préopératoire

- Enlevez bijoux et piercings ;
- Supprimez toute trace de maquillage et vernis (même permanent) ;
- Prenez une douche le matin de l'intervention : savonnez-vous le corps avec un gel douche neuf et effectuez un shampoing ;
- Apportez des serviettes hygiéniques pour les suites de l'intervention.

À savoir

Si vous êtes mineure, un accompagnant majeur doit être présent à toutes les consultations et tout au long de votre hospitalisation.

Votre intervention

Votre arrivée au centre IVG

Le jour de l'intervention vous devez vous présenter à l'heure exacte 8h30 (ou 13h) **au secrétariat du centre IVG**.

Vous pouvez être accompagnée par la personne majeure de votre choix (une seule personne est admise).

Si vous changez d'avis et souhaitez annuler votre rendez-vous, merci de prévenir le centre IVG au **02 99 26 59 23**.

Horaires

Le centre IVG reçoit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. L'accueil téléphonique est ouvert, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 16 h 30, au **02 99 26 59 23**.

Votre sortie

Votre sortie s'effectue **après validation médicale** par le médecin et/ou la sage-femme.

L'accompagnant majeur **doit être présent pour votre sortie**.

Cette dernière dépend également du type d'anesthésie pratiquée :

- **Anesthésie locale** (anesthésie du col de l'utérus) : la sortie s'effectue environ 2 h après l'intervention (soit 1/2 journée d'hospitalisation au total) ;
- **Anesthésie générale** (une consultation d'anesthésie est obligatoire 48 h au moins avant l'intervention) : la sortie dépend de l'heure de l'intervention. L'accompagnant majeur **doit être présent dès 15 h 30 - 16 h 00 et vous ne devez pas dormir seule le soir de votre intervention**.

Vous quittez le centre IVG avec les **recommandations à suivre à votre domicile**, ainsi que les numéros utiles de l'établissement.

5

APRÈS L'IVG

Surveillance les jours suivants

Que vous ayez choisi la méthode médicamenteuse ou chirurgicale, vous devez **contrôler votre température** une fois par jour et **surveiller les suites habituelles ou inhabituelles survenant** les jours suivant l'IVG.

De manière générale, évitez l'utilisation de tampons hygiéniques, les bains, la piscine et les rapports sexuels avec pénétration vaginale jusqu'à la visite de contrôle post-IVG **afin d'éviter la survenue de problèmes infectieux**.



Suites habituelles

- **Le lendemain de l'IVG**, dans certains cas : absence de saignement ou de douleur ; souvent des saignements comme des règles ;
- **Vers le 4^e ou 5^e jour** : un saignement abondant associé à des caillots, des maux de ventre et une température proche de 38 °C. S'il survient, cet état ne doit pas durer plus de 24 h.
- **Durant les 15 jours suivant l'IVG** : saignements moins importants que des règles, quelques douleurs (tiraillements, douleurs abdominales). L'ensemble des signes ne doit pas dépasser ces limites.
- **Des saignements mineurs peuvent perdurer jusqu'aux règles suivantes, ces dernières pouvant survenir 3 à 8 semaines après l'IVG.**

Suites inhabituelles

- Fièvre et température supérieure à 38 °C ;
- Pertes très abondantes de sang (changement de serviette hygiénique toutes les 15 mn (ou moins) pendant 1h à 2h) ;
- Très fortes douleurs abdominales ;
- Malaises ;
- Pertes nauséabondes ou purulentes, associées aux saignements.

Précautions

En cas de suites inhabituelles :

Reprenez contact avec le centre IVG au **02 99 26 59 23** ou les urgences gynécologiques au **02 99 26 67 87**.

Contraception

Vos **rapports sexuels doivent être protégés après l'IVG** car une grossesse peut survenir dans les suites immédiates de l'intervention.



À savoir

La question de la contraception après l'IVG est abordée tout au long de votre prise en charge, n'hésitez pas à poser vos questions aux professionnels présents.

Pilule contraceptive

Si vous avez choisi la pilule comme moyen de contraception, n'oubliez pas de la prendre :

- **en cas d'IVG médicamenteuse** : le soir même ou le lendemain matin de la prise de la Gymiso® ;
- **en cas d'IVG chirurgicale** : le soir ou le lendemain de l'intervention.

Autre contraceptif

Si vous avez choisi un autre moyen de contraception (stérilet, implant...), la pose doit se faire soit le jour de l'IVG chirurgicale si cela est possible, soit le jour de la visite de contrôle post-IVG.

Visite de contrôle post-IVG

La visite de contrôle avec un médecin ou une sage-femme a lieu **entre 14 et 21 jours après l'IVG**.

Elle est **absolument nécessaire** et permet :

- En cas d'IVG médicamenteuse : de s'assurer que la grossesse est bien interrompue et de l'absence de complication. Cette visite **doit être réalisée au centre IVG**. Il est nécessaire de réaliser un dosage sanguin de bêta-HCG 48h avant ce rendez-vous ou un test urinaire CheckToP®.
- En cas d'IVG chirurgicale : de s'assurer de l'absence de complication et de la bonne initiation de la contraception. Cette visite **peut être réalisée au centre IVG ou chez un professionnel libéral** (médecin ou sage-femme).



NOTES

PÔLE FEMME-ENFANT

DÉPARTEMENT DE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE ET REPRODUCTION HUMAINE
CENTRE IVG ET DE SANTÉ SEXUELLE

HÔPITAL SUD
CENTRE IVG

16, boulevard de Bulgarie • BP 90347 • 35203 Rennes cedex 2

•
Centre IVG et de santé sexuelle
02 99 26 59 23

•
Urgences gynécologiques
02 99 26 67 87